

Rapport d'activité 2016 du Sleep'In, Lausanne.



Notre mission

Le but du Sleep-In est le même depuis 24 ans, offrir à toute personne qui manque provisoirement d'un abri, un endroit sécurisant pour y passer la nuit. Afin d'assurer l'accessibilité de ses prestations au plus grand nombre de personnes, sans aucune discrimination ni jugement sur sa situation, le Sleep-In garantit à ses usagères¹ l'anonymat et la confidentialité, aspects fondamentaux d'un accueil à bas seuil.

Notre fonctionnement

L'association Sleep-In fonctionne de manière horizontale et non hiérarchique. Les décisions sont toujours prises de manière consensuelle lors de notre réunion hebdomadaire du mardi. Ce fonctionnement oblige chaque membre à se responsabiliser vis-à-vis de toutes les tâches entreprises dans le cadre du Sleep-In.



Nos valeurs

Le Sleep-In est attaché à une éthique bien précise. La structure souhaite offrir une sécurité, une tranquillité aux personnes les plus démunies qui s'y rendent tout en établissant un lien de confiance. Pour ce faire, le Sleep-In compte sur ses veilleses pour garantir ce confort, cet accueil et cette discrétion. Dans cet objectif, nous évitons un maximum de recourir aux forces de l'ordre pour gérer des conflits. Ceci dans le but de maintenir ce lien avec les usagères sans intermédiaire, la confidentialité propre au bas seuil et d'éviter le fichage, devenu de plus en plus courant à Lausanne, notamment depuis la mise en place du bureau des réservations à César-Roux 16 à Lausanne. De plus, nous sommes profondément engagées pour un accueil bas seuil avec comme corolaire une défiance vis à vis des nouveaux – et toujours plus nombreux – critères et autres classifications dans lesquels doivent entrer nos bénéficiaires afin de pouvoir passer la nuit au Sleep-In (réservation, classification en groupe de priorité, etc.). C'est dans cette vision que nous nous sentons toujours attachés à la prise en charge «en urgence» d'une partie de nos usagères. Pour finir, les rapports horizontaux qui unissent toutes les travailleuses du Sleep-In reflète également un sentiment non hiérarchique – voir anti hiérarchique – très important autant dans nos relations entre collègues que dans notre rapport aux personnes fréquentant notre structure. C'est dans cette même logique que nous entretenons des relations avec nos bénéficiaires évitant toute forme de jugement ou d'intention éducative, afin d'établir des relations de confiance durable.



¹ Nous prenons le parti de féminiser tous les termes. Bien entendu, derrière cette féminisation les éléments masculins sont pris en compte.

Petit résumé début de l'année 2016

Face aux troubles auxquels nous avons dû faire face à la fin de l'année 2015, le Sleep-In ne sait comment démarrer l'année 2016 en tout sérénité. La situation du jardin n'a fait que fatiguer les troupes, et l'équipe du Sleep-In se trouve désarmée quant au futur de son mandat. Par ailleurs, l'équipe voit s'en aller avec regret des travailleuses de grande valeur, certaines ayant travaillées plus de 15 longues années au Sleep-In. Toutefois, nous restons soudées et réfléchissons au fonctionnement des entrées à 20h30 qui ne relève pas d'une tâche facile depuis la situation chaotique du jardin durant l'été 2015.

L'année 2016 semble se dessiner autour du fonctionnement interne du Sleep-In, que ce soit pour les entrées des usagers, pour l'accueil des personnes dans le lieu, de l'organisation des veilles et de l'organisation de la maison en général.

La nouvelle Convention parvient au Sleep-In en janvier 2016. L'équipe en profite pour rediscuter du nombre de personnes adéquat à accueillir chaque soir. Pour rappel, l'association avait au départ convenu avec les autorités communales 17 réservations et 7 places d'urgences à octroyer la nuit même. Nous avons relevé qu'en réalité, la demande était trop importante pour se limiter à 24 places. Les statistiques montrent en effet que le nombre de places disponibles est à chaque fois dépassé. Nous sommes donc décidées à demander un quota plus important d'urgence. Toutefois, cette demande a produit l'effet inverse. La Ville, menaçant de supprimer sa subvention ainsi que le mandat du Sleep-In, impose que le nombre de réservation soit de 23 et le nombre d'urgence de 3. Ces places d'urgences devant être uniquement octroyées à des personnes prises en charge par l'EMUS (Equipe mobile d'urgence sanitaire), ou amenées par la police. Les nouvelles prescriptions relatives à ces nouvelles dispositions ont dû être transmises aux usagers, non sans nouvelles tensions.



Le Sleep In sent qu'il représente l'un des derniers bastions à faire de l'urgence dans le réseau de nuit. Grâce à La Maraude et au Répit, nous, veilleuses, sentons que nous pouvons encore œuvrer de manière efficace pour éviter que les personnes sans-abris refusées aux entrées passent leurs nuits en plein air pendant l'hiver. Malgré la convention, l'association souhaite souligner les éléments qui ne vont pas dans ce système de réservation et de promouvoir que l'urgence est une réalité qui peut difficilement disparaître dans le contexte social et politique actuel suisse et mondial.

Face à ce grand changement organisationnel, nous nous sentons prises au piège et ressentons le besoin de maintenir le cap malgré nos inquiétudes quant au futur du Sleep In et de ce fait, le flou insoutenable dans lequel nous travaillons quotidiennement. En effet, face aux différents projets de quartier de «Malley s'éveille», la destruction imminente de la maison et les différentes pressions de la Ville, nous ne savons pas dans quoi nous nous dirigeons et si nous pourrions garder notre travail dans les semaines, voire les jours qui suivent.

Un début de printemps animé...

Après ce début d'année mouvementé, nous n'avons pas eu beaucoup de temps pour souffler. Nous nous sommes rapidement inquiétés de l'éventualité de l'apparition d'une nouvelle installation dans notre jardin suite aux fermetures – devenues presque habituelles – du printemps. En effet, la fermeture de l'Abri PC, vers fin avril, signifie pour nous la perte de 65 places dans un réseau d'accueil d'urgence lausannois totalement saturé. De plus, cette fermeture, coïncide avec la fin du contrat de confiance de l'ancienne usine Heineken (fixée le 31 mars¹) annonçant un début de printemps particulièrement turbulent, pour la seconde année consécutive.

Dans ce contexte, nos préoccupations concernaient particulièrement l'inaction de la Ville en rapport à l'accumulation stupéfiante de personnes à la rue et nous craignons la création d'un futur jardin « occupé », au vu des pressions subies et de la grande énergie dépensée par notre association lors de l'occupation du jardin en 2015. Beaucoup de membres de l'équipe tirent la sonnette d'alarme quant à leur épuisement, par rapport aux relations conflictuelles entretenues avec les autorités communales et souhaitent changer les choses. Nous décidons donc pour cette année de renouveler notre approche vis à vis des autorités et espérons pouvoir collaborer avec la Ville afin de trouver des solutions communes à cette situation de crise.

Cette nouvelle stratégie s'avère particulièrement difficile à tenir, nous tentons malgré tout de maintenir un contact constant avec le Service Social Lausannois (SSL) face à l'évolution de la situation mais la confiance faisant apparemment défaut, les décisions de la ville sont bien trop souvent unilatérales. Effectivement, la municipalité n'offre aucune solution concrète face à l'explosion de la fréquentation touchant tout le réseau lausannois et ne propose que des mesures répressives et contraires à nos valeurs : passage régulier de patrouilles de police pour déloger les personnes dormant autour de la maison ; modification de notre bail nous enlevant la jouissance de notre jardin ou encore la promesse d'une intervention policière répondant à l'apparition de toute forme de construction.



¹ <http://www.24heures.ch/vaud-regions/lausanne-region/migrants-ancienne-halle-heineken-quitte-lieux/story/22299839>



Ces mesures – pour ne pas parler de menaces – interviennent sans autres formes de discussions et mettent à mal notre volonté de collaboration. C'est une période très lourde pour toute l'équipe, il y a beaucoup de remplacements et d'arrêts maladie. L'impression de travailler sous la menace entraîne un grand sentiment d'insécurité au sein de l'association. La présence policière et l'incertitude sur l'évolution de la situation dans les mois à venir sont difficiles à vivre.

De plus, une majorité de membres de l'équipe avoue ne pas avoir l'énergie pour travailler dans ces conditions et de gérer une nouvelle installation dans le jardin.

Le jardin, le retour

Comme prévu, la fermeture consécutive de la halle Heineken et de l'Abri PC entraîne l'afflux durant le mois d'avril, de plus en plus de personnes aux alentours du Sleep-In. Chaque soir, nous sommes contraintes de refuser toujours d'avantage et ces personnes finissent donc, sans autres alternatives, par dormir autour de notre maison. Dans ces conditions, et tant que cela n'entraîne pas une trop grande visibilité, la municipalité tolère finalement la présence de ces gens autour du Sleep-In. La seule « exigence » se résume à ce qu'il n'y ait pas de construction visible la journée. Encore une fois, l'ambiguïté des décisions prises par la municipalité nous place devant le fait accompli. Nous nous retrouvons donc devant l'obligation de gérer la centaine de personnes qui campent dans notre jardin sans toutefois recevoir la reconnaissance des difficultés que cela entraîne pour le fonctionnement de notre structure. De plus, en tant que travailleuses sociales, nous ne pouvons accepter d'ignorer les conditions dramatiques dans laquelle vivent ces nouveaux « voisins ».

Face à cette affluence, un groupe de citoyennes se mobilise à partir de l'effort d'une ONG suisse, United for Peace (U4P) devenue aujourd'hui «La Maraude». Ces derniers s'investissent pour apporter un peu d'aide matériel et de réconfort aux personnes « du jardin ». De nombreuses décisions pour gérer au mieux la relation entre les « gens du jardin » et l'intérieur de la maison sont prises par l'équipe. L'enthousiasme de U4P pose parfois quelques problèmes comme lors de l'installation de bâches devant la maison gênant l'entrée de nos



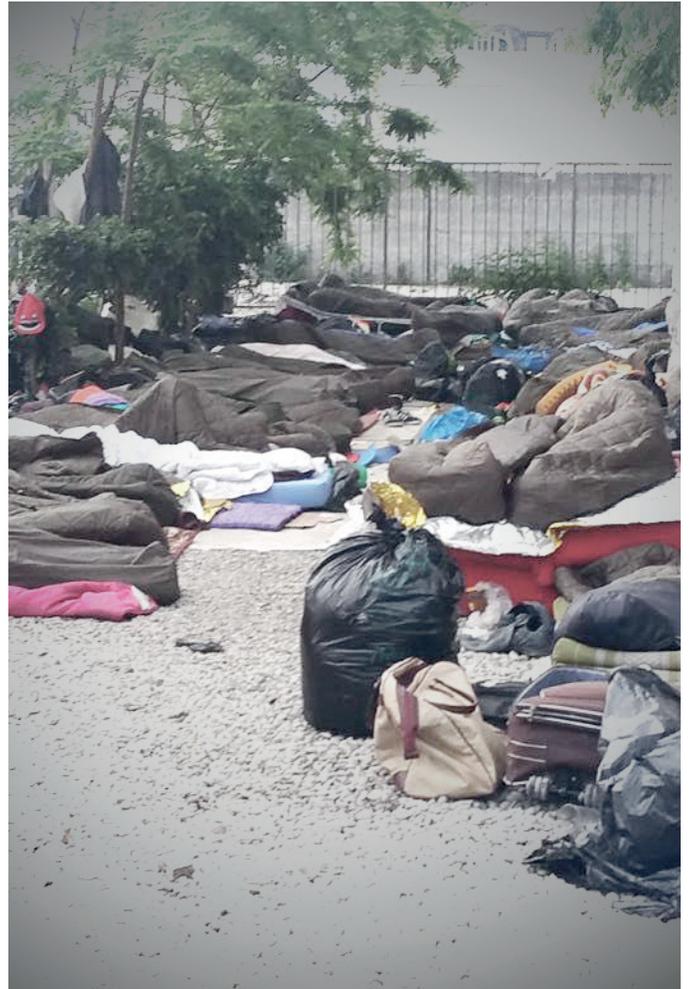
usagères. Nous organisons alors des réunions avec ces derniers afin de coordonner leurs actions et décidons d'installer des tuyaux d'eau ainsi que l'achat de multiprise pour les « gens du jardin ». Nous installons également deux sanitaires supplémentaires et demandons son financement au SSL, qui accepte.

Beaucoup de questions restent toutefois en suspens, en ce qui concerne par exemple les nettoyages dans le jardin. La décision de ne pas militer activement pour les habitants de notre jardin mais de mieux collaborer avec la Ville nous place dans une situation compliquée car, contrairement à l'occupation de 2015, nous n'organisons pas de réunions avec les « gens du jardin » et sommes donc en quelques sortes de simples spectatrices, les communications avec le jardin étant limitées aux questions pratiques. Cette situation est difficile à vivre d'autant plus que pour les autorités, nous sommes considérées comme responsable de cette installation. De plus, nous ne nous sentions absolument pas soutenu par le réseau qui ne considère pas la situation du jardin lors des différentes plateformes existantes (BR, DSB, etc.).

A partir du mois de juin, tout s'accélère. Après une demande d'évacuation pour le 24 mai restée lettre morte, les contrôles de police s'accroissent et plusieurs collègues sont également soumises à des contrôles d'identité. Le 3 juin nous recevons une lettre de la Ville de Lausanne mettant en demeure notre association de libérer le jardin d'ici au 10 juin faute de quoi la convention comme notre bail à loyer se retrouveraient résiliés. On a l'impression de frôler la fermeture du Sleep-In. M. Pache, avocat de la Ville de Lausanne, nous avertit de la modification du Bail à loyer dans le but de nous enlever la jouissance du jardin. La menace d'une fermeture complète du Sleep-In en cas de refus, ne nous laisse que peu de marge de manœuvre et décidons donc d'accepter ce nouvel avenant modifiant notre bail. Toutefois, nous écrivons une lettre le 20 juin 2016 à M. Tosato pour faire part de nos appréhensions en ce qui concerne les modalités selon lesquelles cette reprise du jardin par la ville affectera notre travail (contrôle de nos usagères, présence aux entrées, etc.). Après avoir obtenu certaines garanties nous signons cet avenant et perdons donc notre jardin.

Fin Juin, sous la menace d'une évacuation forcée et grâce à l'occupation d'une maison à Chailly par le collectif « Jean du toit », les habitantes du jardin sont parties et la Ville a procédé à la pose d'une barrière de 2 mètres de haut clôturant le Sleep-In telle une structure pénitentiaire. Suite aux menaces à la subvention et la pose de cette barrière, l'équipe s'organise pour dénoncer ces mesures et tout ce qu'elles signifient pour l'éthique et le fonctionnement du Sleep-In. Nous créons un GT permanent appelé « cellule de crise » pour faire face à ces attaques.

La première réaction est d'organiser une conférence de presse en début juillet 2016 pour manifester notre indignation. Nous appelons également l'inspection du travail pour dénoncer la détérioration de nos conditions de travail et la pression psychique que pose cette barrière pour la plupart des veilles et prenons rendez-vous avec différents soutiens (le syndicat SUD, pour parler de la question du bail, SolidaritéS pour interpeller le conseil communal, etc.). Pour finir, nous décidons également de mieux communiquer sur notre situation en exploitant les réseaux sociaux avec la création d'un page Facebook.



Au niveau associatif, cette période est particulièrement éprouvante et nous concluons alors de l'intérêt d'organiser une séance de débriefing en compagnie de Martine Bourquin le 14 juillet 2016. À la suite de cette séance, il apparaît important de se recentrer sur nous, nos règles et d'essayer de retrouver un esprit d'équipe. Dans la foulée, nous organisons pour fin aout un bbq dans le jardin du Sleep-In et décidons d'organiser un groupe de travail pour rediscuter de l'éthique et des règles du SI.

Une grande bouffée d'air

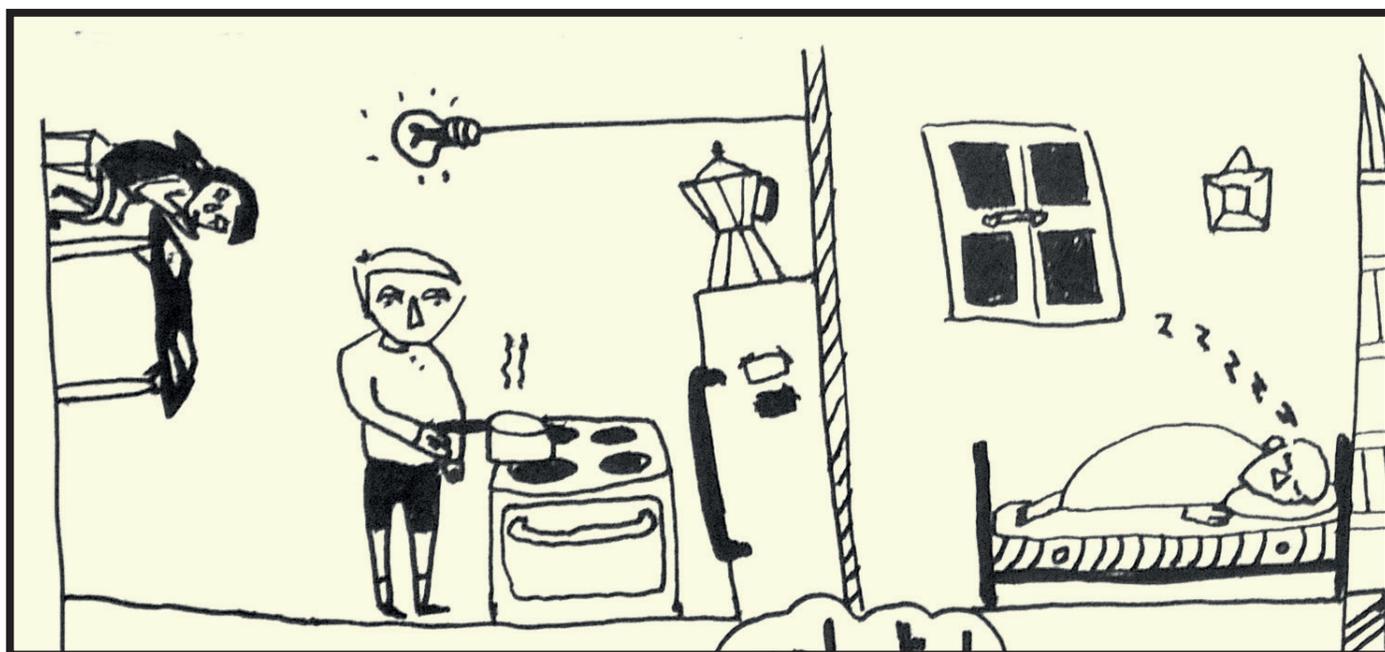
Après une période forte en émotion et l'évacuation des « habitantes » du jardin, les veilles deviennent plus calmes et les veilleuses veulent prendre un nouveau départ en renforçant les valeurs concernant le travail associatif. L'équipe se retrouve à repenser au futur de la maison et à son mandat. Un entretien est fixé avec la municipalité pour parler de ces sujets qui rendent le travail difficile durant cette année laborieuse. Le verdict tombe. Les projets de quartier ayant du retard, la Municipalité de Lausanne nous accorde encore trois bonnes années de stabilité.

A partir de ce moment, l'équipe commence enfin à souffler et à redoubler d'énergie positive pour offrir un accueil et des suivis de qualité aux personnes en situation de précarité. Les veilleuses reprennent des forces et s'investissent dans plusieurs revendications. L'association signe contre l'interdiction de la mendicité à Lausanne et penche en faveur de la gratuité des nuits dans les structures d'urgences. Pour couronner le tout, l'équipe décide de revoir lettre par lettre son règlement interne pour les usagères. De nombreux groupes de travail se forment autour de ces questions et se chargent de ces mises en application. Nous traduisons donc en plusieurs langues le règlement et l'équipe rappelle les règles de la maison en permanence aux entrées et durant la veille.

L'équipe souhaite une maison propre et sereine. Pour ce faire :

- Des nombreux travaux de nettoyages ont lieu au sein de la maison,
- Les murs des chambres et de la salle TV se repeignent,
- Le salon se transforme,
- La bibliothèque est réorganisée,
- Le magasin gratuit se renouvelle,
- Une page Facebook se crée pour rendre compte de la précarité et de la crise que le bas seuil lausannois est en train de traverser.

L'association continue de soutenir les projets visant à trouver des logements aux personnes sans-abris à la rue depuis de nombreuses années, et est plus motivée que jamais à poursuivre sa mission l'année prochaine !





Statistiques 2015-2016

2015	Nuitées	Personnes différentes	Personnes refusées	complet	dépendances	nb femmes	nb Enfants	60+	Urgences	nuitées femmes	nuitées enfants	nuitées urgences
JANVIER	823	181	267	30	7	27	7	4	161	101	25	431
FEVRIER	856	177	375	28	2	28	9	3	159	194	49	455
MARS	867	160	325	31	3	23	16	7	143	177	74	473
AVRIL	835	170	538	30	5	30	16	9	153	167	106	517
MAI	901	167	1243	31	13	33	11	6	161	238	60	553
JUIN	830	156	1525	30	6	28	11	5	148	174	21	443
JUILLET	889	151	2009	31	5	30	17	4	140	218	41	525
AOUT	832	153	1636	31	2	23	14	3	134	125	59	438
SEPTEMBRE	905	135	282	30	9	26	33	3	127	171	151	549
OCTOBRE	895	169	281	31	13	37	25	18	186	253	170	678
NOVEMBRE	939	186	341	30	7	50	28	7	179	264	113	651
DECEMBRE	937	149	252	31	5	33	17	5	138	226	48	540
TOTAL	10509	1954	9074	364	77	368	204	74	1829	2308	917	6253

2016	Nuitées	Personnes différentes	Personnes refusées	complet	dépendances	nb femmes	nb Enfants	60+	Urgences	nuitées femmes	nuitées enfants	nuitées urgences
JANVIER	875	111	45	31	8	23	10	4	110	121	40	451
FEVRIER	837	166	147	24	5	32	13	8	139	142	46	327
MARS	1000	170	307	31	5	40	14	5	147	310	89	439
AVRIL	1011	162	607	30	2	32	12	7	143	277	130	465
MAI	1037	164	652	31	9	32	15	14	159	272	167	525
JUIN	981	127	240	30	5	27	12	12	121	258	89	476
JUILLET	967	146	147	26	5	31	18	18	129	200	111	444
AOUT	960	143	181	28	9	24	12	13	107	190	66	420
SEPTEMBRE	929	137	306	27	4	35	13	7	110	240	61	418
OCTOBRE	992	152	332	31	4	36	8	11	98	295	33	413
NOVEMBRE	981	148	388	30	5	27	15	17	134	282	112	407
DECEMBRE	959	122	204	31	9	22	12	9	92	253	55	346
TOTAL	11529	1748	3556	350	70	361	154	125	1489	2840	999	5131

Commentaires des statistiques de fréquentation du Sleep-In, 2016

Cette année, le commentaire se fera critique sur l'essence même des statistiques de notre association bien-aimée.

Mais avant de commencer cette remise en question qui, espérons-le, sera constructive, nous pouvons observer les quelques informations dignes de confiance de celles-ci et constater que :

En comparant les statistiques des années 2015 et 2016, nous remarquons une augmentation conséquente du nombre de nuitées. Si celle-ci est généralisée, elle est particulièrement forte durant les mois de mars à juin où elle se mesure à environ 5 personnes de plus par nuit par rapport aux nuits de l'année passée. Sachant que cette période a été marquée par l'occupation des alentours du Sleep-In par plus d'une centaine de personnes, cette augmentation s'explique aisément par la situation humainement insupportable liée à cette présence massive sous les fenêtres des usagères et des veilleuses.

Si le nombre de refusées aux portes du Sleep-In paraît statistiquement avoir drastiquement baissé, nous devons prendre en compte le fait que nous n'avons pas comptabilisé les « refusées » du jardin ne se présentant pas aux entrées (environ 150 personnes par soir durant les mois d'avril à juin 2016), comptabilisation qui avait été faite durant le jardin 2015.

Comme à l'accoutumée, le Sleep-In a affiché complet durant l'immense majorité des nuits de l'année (350 nuits)

Si nous remarquons également une baisse de la fréquentation en urgence par rapport à l'année passée, notre décision de mars 2016 d'augmenter notre capacité en passant de 17 à 23 réservations l'explique.

En procédant à la récolte et à l'analyse des statistiques de l'année 2016, nous nous sommes vite rendues compte de certaines faiblesses de notre système de statistiques.

Nous avons procédé à une ablation, celle des chiffres de nos Ayant-Droits. Cette case de notre livre de statistique est visiblement utilisée de manière très aléatoire, pour ne pas dire hasardeuse et semble même ne plus être utilisée du tout par la plupart des veilleuses. La notion d'Ayant-Droit paraît donc floue à notre équipe n'ayant majoritairement pas connu sa genèse. De plus avec l'augmentation drastique des réservations cette notion a peu à peu perdu de son sens originel.

De même, la notion de dépendance est utilisée aléatoirement au fil des mois. Sachant que notre suivi de la fragilité des usagères dans le livre de bord et en réunions est systématique, il serait possible de mener une réflexion sur l'utilité de cette catégorie dans nos statistiques.

Pour conclure, il est nécessaire de mener une réflexion sur le type de donnée collecter, en essayant de se focaliser sur l'utilité des données ainsi collectées. Par exemple, nous voyons qu'entre 2015 et 2016 la population des plus de 60 a fortement augmenter (presque le double). Ce type d'augmentation peut nous donner des informations sur certaines tendances qui nous amèneraient à repenser nos statistiques afin de mieux documenter certains changements dans le type de population nouvellement précarisée. En effet, le Sleep-In se concevant autant comme une institution centrée sur l'accueil qu'un espace militant chargé de tirer la sonnette d'alarme par rapport à des constatations venant du terrain.



Compte :

Pertes et Profits

01.01.16 - 31.12.16

Charges			Précédent	Produits			Précédent
5	Charges de personnel	501'676.70	493'464.50	3	Produits nets	818'523.30	804'137.20
520	Charges salariales	408'649.55	401'297.30	300	Cotisations	180.00	150.00
5200	Salaires veilles & hors-veilles	408'649.55	401'297.30	3000	Cotisations	180.00	150.00
527	Charges sociales	74'168.15	74'839.60	301	Dons	0.00	150.00
5270	AVS, AI, APG, AC	38'304.05	38'968.55	3010	Dons	0.00	150.00
5272	LPP Pro	5'570.10	6'266.50	310	Subventions	768'189.90	753'383.00
5277	Ass. LAA & perte gain LAMal	17'802.00	17'806.55	3100	Subventions Ville de Lausanne	768'189.90	753'383.00
5278	carence LAMal	12'492.00	11'798.00	330	Ventes de prestations	48'720.00	49'700.00
5280	Frais de salaires	6'011.00	3'970.40	3300	Nuitées	48'720.00	49'700.00
5281	Frais de salaires soumis	12'848.00	11'525.00	360	Produits des cours et de la formation	720.00	
5289	Formation et supervision	0.00	1'832.20	3600	Formation externe	720.00	
6	Autres charges d'exploitation, amortissements	287'534.29	267'179.47	380	Autres produits et divers	713.40	754.20
60	Charges de locaux	209'175.59	196'093.70	3810	Location local musique	600.00	600.00
6000	alimentation	10'181.52	6'634.11	3820	Com. perception impôt source	10.30	94.30
6010	Loyer	133'961.00	138'156.00	3830	Intérêts	0.00	26.90
6030	Blanchisserie	40'334.59	33'918.10	3880	Excédent caisse principale	103.10	33.00
6040	Entretien des locaux	10'238.40	10'238.40				
6050	Entretien général	10'089.50	5'919.75				
6060	Ménage, hygiène, pharmacie	4'370.58	1'227.34				
63	Assurances-choses	5'243.75	5'642.45				
6300	Assurances biens	1'149.35	1'424.85				
6310	Alarme incendie	4'094.40	4'217.60				
64	Charges d'énergie et déchets	35'961.05	29'304.10				
6400	Energie, eau, chauffage	23'176.10	22'517.95				
6460	Déchets, poubelle	12'784.95	6'786.15				
65	Charges d'administration et d'informatique	10'875.15	13'293.90				
6500	Frais de bureau	4'055.90	3'269.75				
6510	Documentation, animation	1'409.00	2'749.75				
6520	Maintenance informatique	1'027.65	2'376.85				
6530	Frais de téléphone, internet	1'219.95	1'674.30				
6540	Expertise comptable	2'160.00	2'160.00				
6550	Taxes réception	1'002.65	1'063.25				
67	Autres charges d'exploitation	21'528.75	17'521.59				
6700	Dégats, vol, vandalisme	1'200.00	1'480.00				
6710	renouvellement matériel, mobilier	17'299.95	14'491.09				
6720	Dépannage social	581.00	495.50				
6740	manque caisse principale	49.00	15.00				
6750	Divers	2'398.80	1'040.00				
68	Amortissements	4'750.00	5'323.73				
6820	Amortissement sur actifs meubles	1'200.00	3'822.73				
6830	Amortissement des immobilisations corporelles	3'550.00	1'501.00				
8	Résultats exceptionnels et hors exploitation	-12.15	474.45				
8500	Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	305.00	2'911.70				
8510	Produits exceptionnels, uniques ou hors période	-317.15	-2'437.25				
	Différence (bénéfice)	29'324.46					
	Différence précédente (bénéfice)		43'018.78				
		818'523.30	804'137.20			818'523.30	804'137.20

Bilan final

01.01.16 - 31.12.16

Actif			Précédent	Passif			Précédent
1	Actifs	121'971.50	156'015.26	2	Passifs	121'971.50	156'015.26
10	Actifs circulants	121'971.50	151'265.26	20	Capitaux étrangers à court terme	17'146.26	37'696.48
100	Trésorerie	71'150.25	127'471.46	230	Passifs de régularisation	17'146.26	37'696.48
1000	Caisse	822.45	843.15	2300	Passifs transitoires	17'146.26	37'696.48
1010	Poste	70'327.80	126'610.96	28	Capital de l'organisation	104'825.24	118'318.78
1030	Compte courant LPP Pro	0.00	17.35	296	Réserves facultatives	75'500.78	75'300.00
114	Autres créances à court terme	435.00	435.00	2960	Fonds de péréquation	75'500.78	75'300.00
1190	Autres créances à court terme	435.00	435.00	297	Bénéfice ou perte reporté	29'324.46	43'018.78
130	Actifs de régularisation	50'386.25	23'793.80	2979	Excédent de produit	29'324.46	43'018.78
1300	Actifs transitoires	50'386.25	23'793.80				
14	Actifs immobilisés	0.00	4'750.00				
150	Immobilisations corporelles meubles	0.00	4'750.00				
1500	Machines et appareils	0.00	3'550.00				
1510	Mobilier et installations	0.00	1'200.00				
		121'971.50	156'015.26			121'971.50	156'015.26

Commentaires des comptes 2016

L'exercice de l'année 2016 s'est déroulé sereinement et se termine avec un exercice positif de 29'324.46. Voici les points à relever :

-Le compte Formation n'a pas été utilisé, nous comptons être plus attentives à offrir des formations aux différents membres de l'équipe. En effet, nous avons budgétisé 10'000.- et trouvons important de nous former tant pour notre fonctionnement associatif que pour l'accueil offert aux usagères ou encore sur les formations de premier secours. Cette année ayant été particulièrement animée, ce manque de vision à long terme est compréhensible.

-Plusieurs comptes de charges d'exploitation se sont vus augmentés. Ceci est dû, d'une part, à une augmentation d'usagères par nuitées dans notre structure, et d'autres part, à quelques petits travaux d'aménagement afin de rendre notre maison vieillissante plus conviviale et accueillante.

-Le compte « déchets et poubelle » a fortement augmenté en relation avec la situation du jardin qui a, entre autres, nécessité l'aménagement de toilettes extérieures.

-La subvention de la Ville de Lausanne a augmenté, premièrement, suite à l'augmentation officielle de notre capacité qui est passée de 24 à 26 usagères, deuxièmement, suite à la couverture par la Ville de Lausanne du surplus financier engendré par le jardin.

-Nous finissons l'année avec un exercice positif de 29'324.46, nos charges salariales étant moins élevées que prévu. Notre compte de fonds de péréquation étant plein, ces subventions additionnelles seront entièrement rendues à la Ville de Lausanne.

Nous sommes heureux de terminer l'exercice de manière positive et de continuer à travailler avec une comptabilité saine qui nous permet un quotidien financier serein.